

INFORMATION POST AGO

Société CELLCOM

Siège Social : 25, Rue de l'Artisanat, Charguia II, Ariana, Tunisie

Tél : +216 71 941 444 Fax : +216 71 941 394

Suite à la réunion de son assemblée générale ordinaire en date du 30 Mai 2016, la Société CELLCOM publie ci-après :

- 1/ Les résolutions adoptées,
- 2/ Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- 3/ L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées

PREMIERE RESOLUTION :

APPROBATION DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2015

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports du Commissaire aux Comptes, les actionnaires approuvent sans aucune réserve les états financiers de l'exercice 2015, individuels et consolidés, ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

QUITUS POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En conséquence de la résolution précédente, les actionnaires donnent au Conseil d'Administration quitus entier et sans réserves pour l'exercice de ses fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que pour l'ensemble des décisions prises jusqu'à la tenue de la présente assemblée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

AFFECTATION DU RESULTAT ET DISTRIBUTION DE DIVIDENDES.

Les actionnaires décident d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2015 et les résultats reportés comme suit :

Rubrique	En Dinar Tunisien
Résultat de l'exercice	3 098 536,000
Résultats reportés	2 272 124,000
Résultat à affecter	5 370 660,000
Réserve légale	268 533,000
Reste à distribuer	5 102 127,000
Dividendes à distribuer (à raison de 0,210 DT/ action)	936 922,000
Montant à affecter au compte report à nouveau	4 165 205,000

La date de distribution des dividendes est fixée pour le **15 juin 2016**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :
ATTRIBUTION DE JETONS DE PRESENCE

Les actionnaires décident d'attribuer au Conseil d'Administration des jetons de présence, au titre de l'exercice 2015, d'une valeur globale nette de 30 000 DT.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :
AUTORISATION D'ACHAT ET DE REVENTE DES ACTIONS DE LA SOCIETE

L'assemblée générale ordinaire accorde son autorisation au conseil d'administration à acheter et à revendre les actions propres de la société, dans le cadre des dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 99/92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000, en vue de réguler ses cours sur le marché.

Elle délègue au Conseil d'administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins-values pouvant être constatées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :
APPROBATION DE CONVENTIONS

Conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales et après avoir pris connaissance des conventions réglementées citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes, les actionnaires approuvent les dites conventions dans leur ensemble.

Ils approuvent aussi la continuité de leurs effets pour l'exercice 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :
NOMINATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale décide de nommer, pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018, les nouveaux administrateurs suivant :

- Monsieur Nabil TRIKI,
- Monsieur Mehdi CHARFI,
- Madame Héla HARIZ épouse LOUATI.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :
NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR LES EXERCICES 2016, 2017 ET 2018

L'Assemblée Générale décide de nommer, en qualité de commissaire aux comptes, au titre des exercices, 2016, 2017 et 2018, pour son troisième mandat, le cabinet d'Expertise Comptable:

« Conseil Audit Formation »
sis au Passage du Lac VAN, les Berges du Lac, Tunis,
membre de PricewaterhouseCoopers,
représenté par son Gérant Monsieur Abderrahmen FENDRI,
inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION :
POUVOIRS

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour réaliser les formalités juridiques nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

II- Bilan après affectation

BILAN

Arrêté au 31 décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2 015	2 014
<u>Actifs</u>		
<u>Actifs non courants</u>		
Actifs Immobilisés		
Immobilisations incorporelles	172 774	150 924
Moins : amortissements	<152 127>	<140 144>
Immobilisations corporelles	1 536 984	1 252 369
Moins : amortissements	<996 697>	<864 619>
Immobilisations corporelles à statut juridique particulier	763 858	615 764
Moins : amortissements	<598 586>	<482 185>
Immobilisations financières	598 930	291 910
Moins : provisions	<6 290>	<6 290>
Total des actifs immobilisés	1 318 846	817 729
<u>Total des actifs non courants</u>	<u>1 318 846</u>	<u>817 729</u>
<u>Actifs courants</u>		
Stocks	5 317 102	5 879 861
Provisions	<808 359>	<613 359>
Clients et comptes rattachés	23 354 369	17 379 682
Provisions	<2 774 560>	<2 075 244>
Autres actifs courants	3 284 318	3 332 981
Provisions	<1 003 763>	<998 713>
Liquidités et équivalents de liquidités	2 159 312	3 628 925
Provisions	<3 876>	<3 876>
<u>Total des actifs courants</u>	<u>29 524 543</u>	<u>26 530 257</u>
Total des actifs	30 843 389	27 347 986

BILAN
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2 015	2 014
<u>Capitaux Propres et Passifs</u>		
Capitaux propres		
Capital social	4 461 532	4 461 532
Réserves légales	569 543	301 010
Résultats reportés	4 165 205	2 272 124
Prime d'émission	5 581 416	5 581 416
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	14 777 696	12 616 082
Résultat de l'exercice	0	0
Total des capitaux propres avant affectation	<u>14 777 696</u>	<u>12 616 083</u>
 Passifs		
<u>Passifs non courants</u>		
Emprunts	75 569	56 869
Provisions pour risques et charges	255 340	171 714
Total des passifs non courants	<u>330 909</u>	<u>228 583</u>
<u>Passifs courants</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 088 529	8 708 412
Autres passifs courants	3 061 038	2 499 842
Concours bancaires et autres passifs financiers	3 585 217	3 295 066
Total des passifs courants	<u>15 734 784</u>	<u>14 503 320</u>
Total des passifs	<u>16 065 693</u>	<u>14 731 903</u>
Total des capitaux propres et des passifs	30 843 389	27 347 986

III- Etat d'évolution des capitaux propres

En TND	Capital	Primes d'émission	Réserves Légales	Résultats Reportés	Modification Comptable	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres avant affectation au 31/12/2014	3 531 296	0	142 680	740 548	0	0	4 414 524
Résultat 2014						2 426 059	2 426 059
Affectation approuvée par l'AGO du 16/06/2015			158 330	2 267 729	0	-2 426 059	0
Augmentation du capital	930 236	5 581 417					6 511 653
Dividende de 2014				-736 153			-736 153
Capitaux propres au 31/12/2014 après affectation	4 461 532	5 581 417	301 010	2 272 124	0	0	12 616 083
Résultat 2015						3 098 536	3 098 536
Affectation approuvée par l'AGO du 30/05/2015			268 533	2 830 003		-3 098 536	0
Dividende de 2015				-936 922			-936 922
Capitaux propres au 31/12/2015 après affectation	4 461 532	5 581 416	569 543	4 165 205	0	0	14 777 696